



Comité technique local du 9 juillet 2020

Déclaration liminaire

Retour du délirant projet de Retraite par points, multiplication des textes d'application de la loi de destruction du statut du fonctionnaire et réactivation du projet de liquidation du réseau de la DGFIP, la sortie du confinement donne lieu à une salve sans précédent d'attaques contre le service public et les droits des fonctionnaires.

Face à cette vague de folie idéologique marquée par la création d'un ministère de la « transformation » (Liquidation?) de la Fonction Publique, FO-DGFIP revendique l'abandon de l'idée même de retraite à points, le maintien du droit à pension, l'abrogation de la loi DUSSOPT et l'abandon du NRP.

A ce sujet, nous vous demandons, M. le Président, l'arrêt du projet NRP du Rhône et dès maintenant l'annonce qu'il n'y aura pas de fermetures et restructurations au 1^{er} janvier prochain.

L'attribution de la « Prime Covid » a été marquée par le règne de l'arbitraire et la colère de nombreux collègues. Les fonctionnaires ne sont pas des mendiants ! FO revendique le rattrapage de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation.

Le Contrat d'objectifs et de moyens à l'ordre du jour de ce CTL n'est qu'un énième support de la mise en place de la réduction de voilure de nos services et de pratiques managériales relevant du « new public management » déjà abondamment présentés dans les orientations stratégiques de la DGFIP. Il confirme la volonté de démantèlement de nos structures.

Le retour d'expériences (RETEX) a laissé à beaucoup de collègues la sensation que ce « retour » sur une période exceptionnelle devait être le prétexte pour valider et inscrire dans la durée des remises en cause des modes de fonctionnement actuels. Nous attendons de votre part une synthèse objective de ces réunions.

Alors même que vous vous étiez engagé dans le cadre du « Dialogue social » à nous communiquer les documents, nous attendons toujours à ce jour la publication sur Ulysse 69 de la note départementale relative au télétravail. De plus, celle-ci n'a toujours pas été relayée aux agents par certains chefs de service.